REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie
.....
MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
.....
CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE
.....
PROTOCOLE DE NAGOYA SUR APA
.....
DIRECTION NATIONALE DU PROJET APA
.....

MINEPDED

REPUBLIC OF CAMEROUN
Peace-Work-Fatherland
.....
MINISTRY OF ENVIRONMENT, PROTECTION
OF NATURE AND SUSTAINABLE
DEVELOPMENT
.....
CONVENTION ON BIOLOGICAL DIVERSITY
.....
NAGOYA PROTOCOLE ON ABS
.....
NATIONAL DIRECTORATE ABS PROJECT
.....

Projet " Appui à la mise en œuvre du Protocole de Nagoya et à la recherche-développement sur la chaîne de valeur de la biodiversité pour les petits exploitants dans les Régions du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord, du Cameroun."

TERMES DE REFERENCE

Elaboration d'un guide méthodologique pour la prise en compte de la valeur des ressources génétiques et de l'APA dans l'élaboration des plans d'aménagement des aires protégées

Référence dans le PTA 2025 : activité 38

1. Contexte

Le Cameroun est un pays à fort potentiel de biodiversité. Les aires protégées sont un élément important des efforts nationaux pour assurer la conservation de la biodiversité dans les paysages forestiers.

La bioprospection dans les aires protégées a très souvent permis de mettre en évidence des produits commerciaux de grande valeur, ce qui a conduit à considérer les ressources génétiques présentes dans les aires protégées comme des réservoirs de matériel génétique présentant des avantages commerciaux important. Ces ressources vont des produits forestiers non ligneux aux plantes médicinales, en passant par des enzymes, des gènes, et des biomolécules de grande valeur offrant un potentiel pour de futures applications biotechnologiques.

Malgré ce potentiel, peu d'efforts ont été faits pour relier les activités de gestion durable des aires protégées aux questions d'accès et de partage des avantages. L'exploitation du potentiel des ressources génétiques présentes dans les aires protégées à des fins de prospection a été peu explorée, il en est de même des synergies entre les cadres nationaux APA et les plans de gestion des aires protégées.

POINT FOCAL APA

Une prise en compte de l'APA et de la valeur des ressources génétiques et connaissances traditionnelles associées dans les aires protégées a pourtant le potentiel d'aider les gestionnaires d'aires protégées à maximiser les gains potentiels de la bioprospection, et à minimiser les opportunités perdues et les répercussions négatives potentielles de la recherche et de la commercialisation non menées conformément aux normes actuelles et bonnes pratiques.

Le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable a reçu un financement du Fond pour l'Environnement Mondial pour mettre en œuvre un projet intitulé « Appui à la mise en œuvre du Protocole de Nagoya et à la recherche-développement sur les chaîne de valeur de la biodiversité pour les petits exploitants dans les Régions du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord, du Cameroun ».

Ce projet vise à vise à soutenir l'opérationnalisation du cadre national d'APA, en permettant l'accès aux ressources génétiques et aux connaissances traditionnelles associées de manière à générer des avantages économiques nationaux et locaux tangibles grâce à leur utilisation commerciale de manière juste, équitable et durable.

Sous le résultat intermédiaire 2.1.2., le projet actuel ambitionne de promouvoir l'intégration du développement des chaînes de valeur des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées dans la gestion des aires protégées.

C'est ce contexte qui justifie les présents termes de référence.

2. Objectif général

L'objectif de cette prestation est d'élaborer un guide méthodologique décrivant l'approche et les directives pour l'intégration des questions APA, de la valeur des ressources génétiques (RG), connaissances traditionnelles associées (CTa) et Informations de séquençage numérique (ISN), dans le processus d'aménagement et de gestion des aires protégées au Cameroun.

3. Objectifs spécifiques

Spécifiquement, il s'agit de :

1) faire un état des lieux et une analyse de la prise en compte des questions APA , des RG, CTa et ISN dans les outils actuels d'aménagement et de gestion des aires protégées au Cameroun);

2) résumer les potentiels risques et impacts encourus par les aires protégées et les populations riveraines du fait d'une non prise en compte des questions APA, de la valeur des RG, CTa et ISN ;

3) produire un guide méthodologique contenant, les approches, les outils et les principales étapes d'intégration de la dimension APA, des RG, des CTa et des ISN dans le processus d'aménagement et de gestion des aires protégées au Cameroun.

4. Principales tâches

Le processus d'élaboration du guide méthodologique se fera selon les trois étapes comme suit :

Première étape : Etat des lieux et analyse de la prise en compte des questions APA, des RG, CTa et ISN dans les outils actuels d'aménagement et de gestion des aires protégées au Cameroun)

Dans un premier temps, cet état des lieux devrait permettre d'avoir un aperçu sur :

- le niveau de prise en compte desdites questions dans les documents et stratégies en lien avec l'aménagement des aires protégées ;
- la gouvernance et les liens institutionnels existant entre les différentes structures impliquées dans la gestion aires protégées et des RG, CTa et ISN aux niveaux régional et national.

Dans un deuxième temps, il s'agit d'analyser de manière plus précise les documents d'aménagement et de gestion des aires protégées existants en vue (i) d'apprécier le degré ou les lacunes relatives à la prise en compte des questions APA, RG, CTa et ISN (ii) de comprendre les raisons sous-jacentes qui y sont liées. Cette analyse devrait permettre de déterminer les axes stratégiques et pistes d'encrage de ces questions.

Au terme de cette étape, le prestataire devra fournir un rapport sur la situation actuelle en matière de prise en compte des questions APA, RG, CTa et ISN dans l'aménagement et la gestion des aires protégées.

Deuxième étape : Aperçu sur les risques et des impacts et priorisation des mesures à prendre en compte

Sur la base des résultats de l'étape 1, le consultant devra dans un premier temps faire un panorama des risques et impacts actuels et futurs ; et dans un deuxième temps examiner les besoins urgents qui seront priorisées. Cette étape aboutira à la catégorisation et priorisation des options sous un format simple et assimilable par les utilisateurs du guide.

Troisième étape : Proposition de la démarche et des outils permettant de combler les insuffisances sous la forme d'un guide méthodologique et sensibilisation des acteurs clés

Dans cette étape, il s'agit de produire un guide méthodologique expliquant comment la dimension APA, les RG, CTa et ISN doivent être prises en compte dans les documents d'aménagement et de gestion des aires protégées. Ce guide devra faire mention des approches appropriées et participatives et des outils nécessaires à la prise en compte concertée des actions.

Les principales parties prenantes, potentielles utilisatrices de ce guide devront être sensibilisées pour faciliter son appropriation et son adoption, au cours d'un atelier multiacteurs.

5. Résultats attendus

Suivant les méthodes et démarches proposées par le consultant, il est attendu au terme de cette mission les éléments ci-après :

- l'analyse de la prise en compte des questions APA, des RG, CTa et ISN dans les outils actuels d'aménagement et de gestion des aires protégées au Cameroun ;
- les risques et des impacts et priorisation des mesures à prendre en compte ;
- un guide méthodologique contenant, les recommandations, les approches, les outils et les principales étapes d'intégration des questions APA, des RG, CTa et ISN dans l'aménagement et la gestion des aires protégées ;
- les parties prenantes clés sont informées et sensibilisées sur la nécessité d'intégration des questions APA, des RG, CTa et ISN dans l'aménagement et la gestion des aires protégées ;
- un manuscrit d'article de capitalisation des résultats de cette étude.

6. Livrables et calendrier

Livrables	Date limite
Livrable 1 : Sur la base de la documentation fournie par l'Unité de Gestion du Projet (UGP), le consultant proposera une note méthodologique et un calendrier de réalisation de la prestation, et les outils de collecte des données. Ces documents seront soumis pour amendement et validation par l'UGP.	Au plus tard 01 semaine après la signature du contrat.
Livrable 2 : un rapport comprenant (1) un état des lieux et l'analyse de la prise en compte des questions APA , des RG, CTA et ISN dans les outils actuels d'aménagement et de gestion des aires protégées au Cameroun, et (2) un résumé des potentiels risques et impacts encourus par les aires protégées et les populations riveraines du fait d'une non prise en compte desdites questions.	Au plus tard 02 semaines après la validation de la méthodologie.
Livrable 3 : Un draft du guide méthodologique contenant, les approches, les outils et les principales étapes d'intégration de la dimension APA, des RG, CTa et ISN dans le processus d'aménagement et de gestion des aires protégées au Cameroun.	03 semaines après la soumission du livrable 2
Livrable 4 : Un rapport de l'atelier de présentation et de validation du guide méthodologique.	02 semaines après la soumission du manuel
Livrable 5 : Un manuscrit d'article de capitalisation des résultats de l'étude et une proposition de revues scientifique pour la soumission de l'article.	02 semaines après le rapport de validation

7. Durée de consultation

La durée de la consultation est de 20 jours répartis sur 3 mois.

8. Compétences et profil du consultant

Le consultant doit :

- avoir un Niveau d'au moins Ingénieur ou Master en environnement, foresterie, gestion des ressources naturelles ou toute discipline connexe ;
- avoir au moins 05 ans d'expérience professionnelle dans la gestion durable des ressources naturelles et de la gestion l'aménagement des aires protégées en particulier ;
- expérience avérée dans la problématique APA ;
- expérience avérée en rédaction scientifique et publication d'articles.

9. Soumission des offres et critères

Les candidats sont invités à soumettre un dossier qui comprendra :

❖ Une offre technique contenant :

- une lettre de motivation indiquant l'intérêt pour cette mission ;
- une note méthodologique décrivant de façon exhaustive la démarche méthodologique qui sera adoptée pour mener à bien la mission et comprenant (i) les expériences et références pertinentes du consultant pour des réalisations similaires aux tâches demandées, y compris les articles scientifiques pertinents publiés (ii) une présentation détaillée des approches et outils de collecte de données (iii) un chronogramme définissant les délais et les étapes nécessaires pour la conduite de l'entièreté de la mission et de la soumission des différents livrables, le curriculum Vitae (CV) détaillé.

❖ Offre financière

10. Critères de sélection

Les critères suivants seront appliqués pour l'analyse des offres et la sélection du consultant :

Critères	Pts
1) Qualification et diplôme	20
2) Démarche méthodologique en adéquation avec les résultats attendus de la mission et chronogramme de réalisation	40
3) CV et justificatifs des expériences antérieures dans des prestations similaires	10
4) Production scientifique	10
5) Offre financière	20
TOTAL	**100**

Date

10 AVR 2025

10 AVR 2025

Approuvé par:

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
REPUBLIC OF CAMEROON
MINISTRY OF ENVIRONMENT, PROTECTION OF NATURE AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT
POINT FOCAL APA
ABS FOCAL POINT

Dr. Dingom Aurélie